www.habarcq.fr

La Gazette Municipale Habarcquoise

n°133 octobre 2026

Le Mot des rédacteurs

Habarcquoises, Habarcquois,

Un an après la visite du sous-préfet accompagné des services de la DDTM, le bureau d'études ANTEA (missionné par le conseil municipal) a validé les compléments d'information de PARENGE-BALESTRA TP.

Le chantier va s'installer le 5 octobre avec des forages / injections qui débuteront le 12 jusqu'au 30 octobre. Nous sommes heureux de la mise à disposition d'une centrale mobile innovante qui **réduira considérablement la durée des travaux et les nuisances liés à ce type de travaux.**

Comme indiqué dans la dernière gazette, en conseil municipal, notre secrétaire de mairie a effectué un point précis et détaillé du coût des travaux de comblement à la charge de la commune.

PLAN DE FINANCEMENT

Détail travaux	Montant HT	Financement
Coût estimatif des travaux soit	489 654.84 € HT 587 585.81 € TTC	FEDER : 338 139 € Fonds Barnier : 111 430.15 € Participation commune : 40 085.69 € Avance de TVA : 97 930.97 €
Coût Total des dépenses HT Soit TTC	489 654.84 € HT 587 585.81 € TTC	Total des recettes : 587 585.81 € TTC

Conseil municipal : extrait de la délibération sur le règlement intérieur voté le 22-09-2026

Considérant néanmoins qu'un droit d'alerte a été formulé le 22 juin 2026 par les services de la mairie, appelant à rappeler le cadre attendu des échanges au sein de l'assemblée délibérante, par mesure de protection et d'accompagnement des personnes concernées ;
Considérant que, pour déterminer les suites appropriées à donner à cette situation, une consultation juridique a été sollicitée dès le 1er juillet 2026 ;
Considérant que, sur proposition du cabinet conseil ainsi consulté, il est apparu opportun que le conseil municipal se dote, à titre volontaire, d'un règlement intérieur destiné à formaliser les règles de fonctionnement de l'assemblée, notamment s'agissant des modalités de prise de parole lors des débats et de l'exercice du droit d'expression par voie de questions orales ;
Le Maire propose au conseil municipal d'adopter le règlement intérieur du conseil municipal…

Fermeture de l'agence postale et de la mairie :

L'Agence Postale Communale sera fermée du 3 au 17 octobre inclus et le secrétariat de la mairie jusqu'au 6 octobre 2026.
Une précision sur les horaires de permanence : Mardi 16-19H / Vendredi 9-12H
En fonction du degré d'urgence et par souci de réactivité, Monsieur le Maire est joignable par mail : **mairie.habarcq@wanadoo.fr** ou son numéro de portable **06 08 03 25 88**

Dératisation octobre 2026 :

La commune offre du raticide à hauteur de 5 sachets par habitation.
Pour rendre le traitement efficace, il est **important et nécessaire** que la dératisation se fasse partout en même temps (même si vous ne pensez pas avoir de rats sur votre terrain) durant les mois de mai et octobre. Un enregistrement sera effectué pour un meilleur suivi.
Chaque habitant pourra venir retirer du raticide à l'agence postale **uniquement** les **mardis** et **samedis** de 8h à 12h. Merci de venir avec votre sac cabas.

Vie associative

- 🎀 Octobre Rose à Habarcq

La Mairie et le Comité des Fêtes vous donnent rendez-vous dimanche 18 octobre 2026 à partir de 9h, place de l'église, pour partager un moment convivial autour d'Octobre Rose. Marche ou course, chacun pourra participer à son rythme, avec un échauffement animé par **Julie Coach & Moi** et la participation de **l'association Dunes d'Espoir avec sa joëlette.**



On vous attend nombreux ! N'oubliez pas votre petite touche de rose ! 💗

🎃 Halloween à la mairie !

Le samedi 31 octobre, de 17h30 à 18h30, la mairie ouvrira ses portes aux petits monstres, sorcières et autres créatures d'Halloween… 👻



Qui osera venir jusqu'à la mairie récupérer quelques friandises ?
Venez déguisés… **on vous attend !** 🎃

CS HABARCQ : extrait de la lettre solidaire envoyé aux maires des Campagnes de l'Artois

Madame, Monsieur le Maire,
Chers collègues,

*En ce début de saison 2026, nous souhaitons renouveler notre soutien et notre attachement au **CS HABARCQ**, ainsi qu'à la volonté commune de contribuer à la pérennité de son avenir, dans la mesure de nos possibilités et de nos moyens publics.*

*Nous tenons également à remercier chaleureusement les communes d'**Agnez-lès-Duisans, Gouves, Hauteville, Lattre-Saint-Quentin, Montenescourt et Noyellette** pour leur participation financière, qui témoigne de l'intérêt porté au club et à son rôle auprès des jeunes de notre territoire.(voir effectif 2026 CS Habarcq)*

*Au-delà de notre subvention, la commune d'Habarcq assume directement plusieurs dépenses liées au fonctionnement des installations : **eau, électricité, tonte, entretien des bâtiments et des équipements**, à l'image de l'engagement également apporté par la commune de Tincques.*

*Dans le même esprit de solidarité entre nos communes, le conseil municipal d'Habarcq a souhaité mettre en place une participation de **30 € par enfant et par an** pour toute inscription dans une association sportive ou culturelle située sur le territoire des Campagnes de l'Artois.*

Cette démarche traduit notre volonté de favoriser l'accès des enfants aux activités sportives et culturelles, tout en encourageant la solidarité et la coopération entre nos communes. Nous espérons naturellement que cet esprit de soutien mutuel pourra continuer à s'exprimer autour du CS HABARCQ et de ses jeunes licenciés…

Comité des fêtes HABARCQ : ***« Si Habarcq m'était conté »***



Le dimanche 11 octobre notre village met en scène son histoire du 10ème siècle à aujourd'hui :
-945 chevaliers et seigneurs,
-la vie festive et laborieuse de ses habitants.
Un spectacle théâtral et musical à 16h dans l'église d Habarcq.

Le Carnet d'Habarcq

Mariage

Vincent et Clémence DARRÉ LECLERCQ, le 12 septembre .....7 rue de la Ferme

Nous leur présentons tous nos vœux de bonheur.